

# Le Reflet de nos ressources

Le bulletin d'information de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent

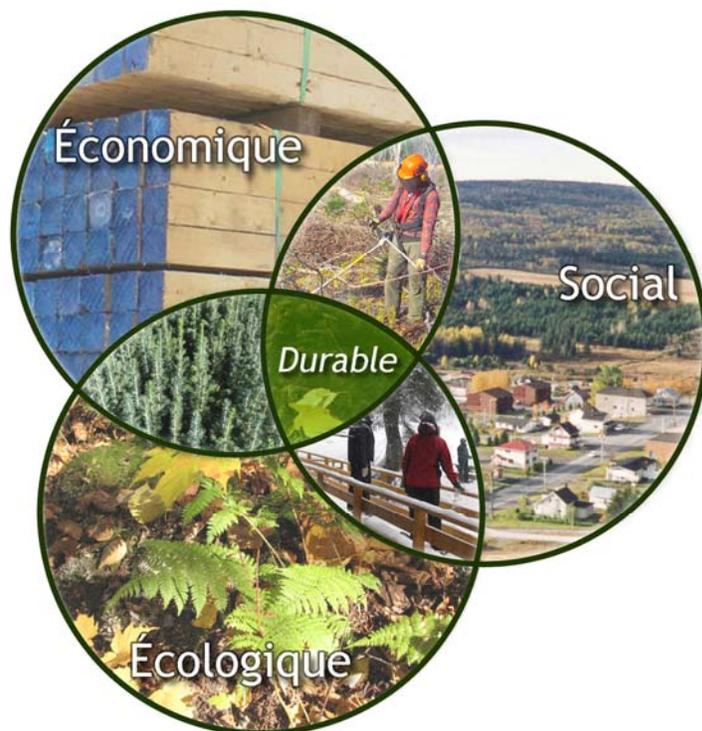
Numéro 2, automne 2013



Photo : MRN, Lac Matane

## Dans ce numéro :

- Page 2** Mot du directeur général
- Page 4** Comités santé et sécurité du travail
- Page 6** Chronique informatique
- Page 8** Gestion des documents électroniques
- Page 9** Nouveau régime forestier
- Page 10** Les éclaircies commerciales au Bas-Saint-Laurent
- Page 12** Rencontre annuelle des employés
- Page 13** Des départs - des jubilaires - des arrivées
- Page 14** CAPsule SGE
- Page 15** Vie sociale





## Mot du Directeur général

Le blizzard des derniers jours nous a fait entrer de plain-pied dans l'hiver et encore une fois, nous réalisons à quel point le temps passe vite. Ainsi, nous terminons une autre année bien remplie, avec son lot de changements et de dossiers, pensons à :

- ⇒ La 1ère année du NRF avec les travaux devant mener aux plans d'aménagement forestier intégré tactiques (PAFIT).
- ⇒ Le départ de nos collègues de la Faune au MDDEFP.
- ⇒ L'obtention du certificat ISO 14001.
- ⇒ Le positionnement de la DGR sur l'implantation des aires protégées.
- ⇒ Le développement de liens d'affaires avec la communauté micmaque de Listuguj.
- ⇒ Etc.

Le rythme des changements s'annonce tout aussi rapide pour 2014, avec des dossiers stimulants, mais aussi des dossiers qui demandent un engagement et une patience permettant de maintenir une qualité et une prestation de services à la hauteur des attentes des Québécois. Les dossiers suivants vont certainement nous interpeller dès le début de l'année 2014 :

- ⇒ Le dépôt des PAFIT et leurs présentations à l'interne et l'externe.
- ⇒ Le suivi, à l'échelle régionale, des engagements du gouvernement lors du *Rendez-vous national de la forêt* tenue les 21 et 22 novembre dernier :
  - *Bilan et ajustement au nouveau régime forestier (NRF).*
  - *Les travaux sylvicoles et la main d'œuvre.*
  - *Le développement de la filière bois.*
  - *L'évaluation de l'efficacité des programmes de la forêt privée.*
- ⇒ L'implantation de SAGIR 2 et de Windows 7.0.
- ⇒ La révision du système de gestion environnementale et la politique environnementale du Secteur des opérations régionales (SOR).
- ⇒ Le lancement de l'appel d'offres pour l'implantation de nouveaux parcs éoliens.
- ⇒ La gestion des attributions aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement.

En ce qui concerne le fonctionnement de notre DGR et du SOR, une réflexion organisationnelle est actuellement en cours. Premièrement, à la suite du transfert de la mission faunique, nous avons entamé une réflexion sur la réorganisation de notre fonctionnement et de notre structure. Notre objectif est de proposer, si nécessaire, des changements pour le printemps. Par ailleurs, l'actuelle démarche s'inscrit dans une réflexion de notre secteur visant à accentuer notre rôle dans la mise en valeur des ressources naturelles dans un contexte de développement durable. Ainsi, la Direction générale sera appelée à participer de façon plus active au développement économique de la région et à l'occupation dynamique du territoire. Lors de la dernière rencontre des gestionnaires qui avait lieu à Québec en septembre dernier, notre sous-ministre Mme Christine Tremblay, nous a livré un message très mobilisateur appuyant cette orientation. Voici les enjeux communs à tous les secteurs du MRN et qui nous interpellent certainement comme Direction générale :

- ⇒ Contribution accrue des ressources naturelles et du territoire à la richesse collective du Québec.
- ⇒ Mise en valeur des ressources naturelles et du territoire dans le respect de l'environnement.
- ⇒ Acceptabilité sociale des projets grâce à des pratiques exemplaires.

J'ai déjà mentionné à quel point la motivation, la compétence et la contribution de chacune des personnes dans une organisation sont des facteurs de réussite essentiels. Un aspect important du succès de notre organisation est certainement le travail d'équipe; peu importe nos responsabilités, nous sommes constamment appelés à coopérer, à communiquer et à interagir avec nos collègues ou la clientèle. Une valeur importante de notre organisation, que je partage pleinement, est le respect. Il s'agit d'un élément essentiel de notre devoir d'employés de l'État, mais aussi au maintien des relations harmonieuses au sein d'une équipe et, plus largement, d'une organisation. Pour moi le respect c'est une façon d'être, de se conduire, de s'exprimer et cela se traduit notamment dans la civilité dans nos relations. Le respect amène le respect, soyons les meilleurs...

Je ne saurais terminer mon mot sans vous remercier pour tout ce travail accompli au cours des derniers mois.

Paul Saint-Laurent, ing. f.  
Directeur général



# Comités de santé et sécurité du travail

*Louise Hardy  
Technicienne en aménagement du territoire  
Direction des affaires régionales*

Saviez-vous que deux comités de santé et sécurité (CSS) sont actifs au sein de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent. Un comité pour l'édifice de Rivière-du-Loup et l'autre pour le bureau régional, qui englobe aussi le bureau d'Amqui.

Ces comités sont paritaires, c'est-à-dire qu'ils regroupent des représentants des employés et de l'employeur. La santé et la sécurité du travail découlent d'un cadre législatif de la Loi sur les accidents du travail et des maladies professionnelles (LATMP) et la Loi sur la santé et sécurité au travail (LSST). Ce cadre impose des obligations pour l'employeur et octroie des droits, mais commande aussi des responsabilités pour les travailleurs. Les décisions prises au sein des comités doivent être concertées. Elles sont, lorsque nécessaires, transmises à titre de recommandations au Comité de gestion pour la prise de décision. C'est finalement le CSS qui s'assure de l'évolution du dossier.

Il importe de connaître l'existence de vos comités, car le CSS de votre établissement est constitué d'une équipe de travail qui a pour objet l'amélioration de l'action en santé et sécurité du travail et dont le but est la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Son mandat est également de conscientiser travailleurs et employeurs aux différents enjeux en comité de santé et sécurité.

Comme il a été convenu que les CSS du MRN n'incluront que les employés faisant partie de notre organisation, le CSS de Rimouski souhaite souligner le passage et le travail positif du représentant du secteur Faune au sein de l'équipe. Nous lui souhaitons une bonne continuation et de poursuivre son excellent travail en santé et sécurité au travail.

Merci Sébastien !

*Co-président : Charles Banville (employeur)*

*Co-présidente : Louise Hardy (employée)*

*Représentant : Mike Roy (employeur)*

*Représentant : Ken Tremblay (employés professionnels)*

*Représentants : Diane Chénard, Pierre Roussel (employés fonctionnaires et représentants à la prévention)*

*Responsable du dossier santé et sécurité du travail : Daniel Lévesque*

*Notez que nous avons l'assistance de personnes ressources en adaptation de poste de travail pour la Direction générale, ce sont Monique Hallé et France Roy.*

**Jeux : trouver l'erreur...**

Quels sont les éléments de sécurité que Diane a volontairement omis de porter pour cette photo ?



*Luc Duchesne  
Technicien forestier  
Unité de gestion du Grand-Portage*

Message de votre représentant à la prévention

### **Avertissement à nos travailleurs forestiers et riverains**

À l'arrivée de la neige et du temps froid, je vous invite à conduire prudemment et à adapter votre conduite lorsque la chaussée est enneigée. N'oubliez pas de vous habiller chaudement pour vous prévenir des engelures surtout en motoneige et en survol.

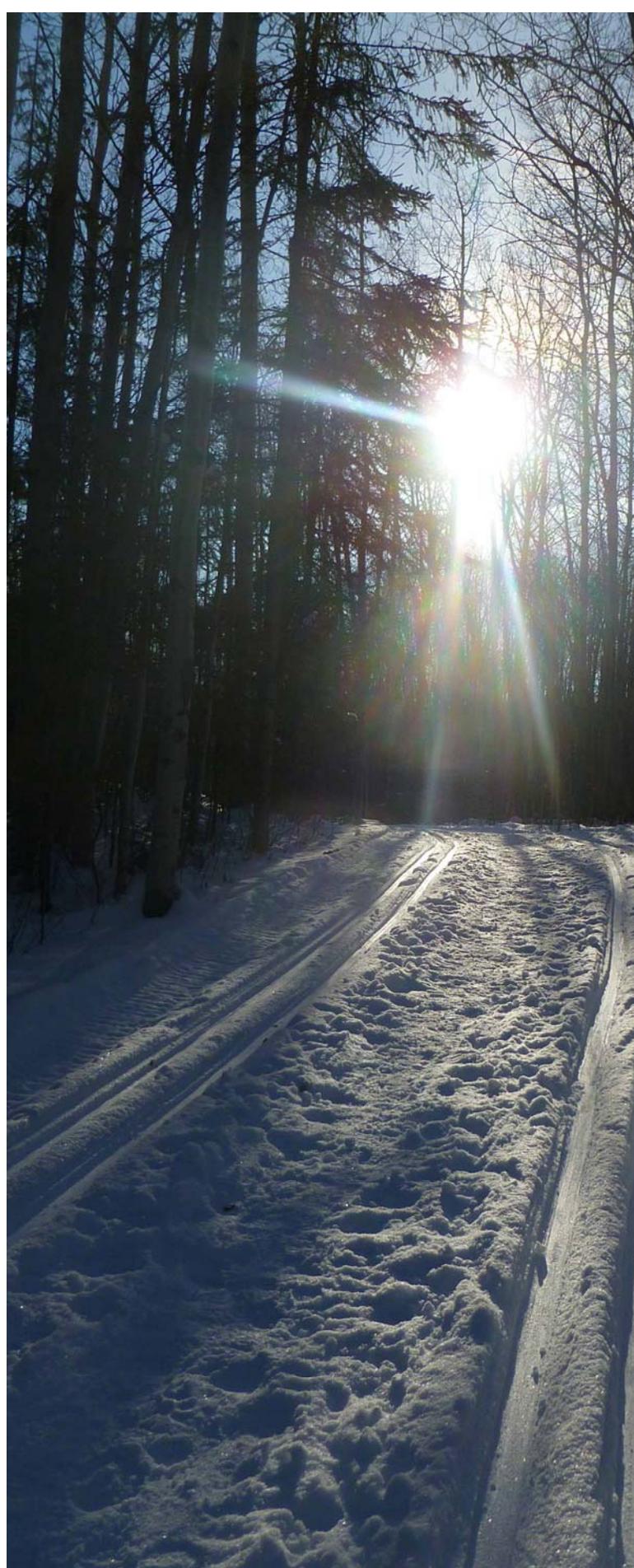
Voici un rappel du programme de prévention :

3.1.5 À moins d'une entente préalable, faire un contact radio pour signaler la sortie de forêt avant 15 h 30 à partir du 1<sup>er</sup> dimanche de novembre (heure normale de l'Est) et avant 16 h 30 à partir du 2<sup>e</sup> dimanche de mars (heure avancée de l'Est).

Vous pouvez aussi lire la section de déplacement en motoneige et déplacement en aéronef. Je vous invite aussi, avant de partir avec les motoneiges, de faire un entretien préventif (freins, batterie, courroies, lumières, etc.) Il est de votre responsabilité d'assurer votre sécurité et celle de votre coéquipier. Veuillez garder une distance convenable entre deux motoneiges lorsque celles-ci sont en marche.

Je vous souhaite une belle saison de neige, bien du travail, des heures de plaisir. Nous sommes une équipe et nous tenons à vous.

La sécurité avant tout !



# LA CHRONIQUE INFORMATIQUE

## Migration à Windows 7

Yvan Lemieux  
Responsable informatique  
Services administratifs régionaux

### Qu'est-ce que c'est l'EBC ?

L'environnement bureautique commun (ou EBC) c'est en fait une configuration logicielle uniforme des ordinateurs du ministère. Plus précisément, cela touche 1) le système d'exploitation de l'ordinateur (Windows) et 2) l'ensemble des logiciels de base utilisés sur un poste.

En d'autres mots, chacun des postes de notre parc est configuré de manière homogène. Ainsi, Windows en plus d'être le seul système d'exploitation disponible sera mis à jour de manière identique. Les configurations personnelles seront évidemment restreintes.

De plus, tous les logiciels d'affaires doivent être homologués. Cela signifie qu'ils sont testés dans un environnement d'essai afin de vérifier s'il y a des bogues ou des conflits potentiels avec d'autres applications.

### Pourquoi un environnement bureautique commun ?

Depuis le début des années 2000, la définition d'un environnement bureautique commun est généralisée dans les organisations possédant un parc informatique important. L'objectif principal est de diminuer les coûts de support technique. L'EBC permet donc de diminuer grandement les problèmes techniques de support liés à l'utilisation de nos logiciels d'affaires et optimise le temps de montage des postes.

Le nouvel EBC sera composé du système d'exploitation Windows 7 et de la suite Office 2013. Nous devons migrer le plus tôt possible, car notre EBC actuel est désuet et non supporté par Microsoft. Il existe actuellement plusieurs irritants pour lesquels nous ne possédons pas de solution avec Outlook et avec notre navigateur Web. De plus, l'EBC actuel limite les performances de certains logiciels, dont tout particulièrement ArcGIS.

Monique Hallé  
Technicienne en informatique  
Services administratifs régionaux

### ***Votre souris est-elle correctement ajustée ?***

Pour le savoir, faites le test suivant :

Placer le pointeur de votre souris à l'extrémité gauche de votre écran. De là, la main bien positionnée sur votre souris, déplacer le pointeur vers la droite de l'écran. Pour un écran de format standard, si vous atteignez l'extrémité droite de l'écran, sans lever la souris, c'est que l'ajustement de la vitesse est adéquat. Autrement, pour augmenter votre confort, vous pouvez ajuster sa vitesse. Allez-y de façon progressive, car un pointeur plus rapide signifie parfois moins de précision.

Pour ajuster la vitesse du pointeur de votre souris :

Démarrer - Paramètres - Panneau de configuration - Souris - Options du pointeur. Dans la section « Mouvement du pointeur », déplacer le curseur vers la droite pour augmenter la vitesse ou vers la gauche pour la diminuer.

En déplaçant la souris, vérifier si le changement vous convient; réajuster au besoin.

Pour sauvegarder la modification et fermer la fenêtre, cliquer sur le bouton « OK ».

Cette mise à jour provoquera un changement majeur de l'interface de vos outils courants (Ex. : Word et Excel). Une autoformation sera donc offerte à chacun des employés afin que chacun puisse se familiariser avec les divers menus et interfaces.

#### Pourquoi le projet tarde autant à démarrer ?

##### **Contraintes administratives pour le choix de l'environnement**

À l'automne 2011, alors que nous étions prêts à débiter, un jugement de la cour a entraîné un moratoire pour l'acquisition des logiciels de près de 2 ans. En effet, ce jugement obligeait les ministères à faire un appel d'offres pour la sélection de leur logiciel de système d'exploitation. Ce n'est que récemment que l'orientation Microsoft et le contenu final du nouvel EBC ont été confirmés.

#### **Homologation des logiciels**

Depuis l'été dernier, la DGATI procède à l'homologation des logiciels (environ 300). Une firme de consultants s'ajoutera en novembre pour accélérer la démarche. Cette tâche est la plus cruciale afin de respecter l'échéancier du projet.

#### **Montage des postes avec le nouvel EBC : un effort majeur !**

L'organisation compte environ 6000 postes (3500 dans les régions, dont 150 pour la nôtre) à migrer pour un effort total d'environ 35 ETC.

#### **C'est pour quand ?**

Un projet pilote sera réalisé en avril 2014 dans la région 04 et les premières régions débiteront au plus tôt en mai 2014. L'implantation se déroulera sur 2 ans à l'échelle de la province. Nous vous informerons des suites à venir dès que le calendrier de migration sera connu.

Je peux vous garantir que votre équipe informatique est impatiente de se mettre à l'œuvre pour vous offrir une EBC actualisée et très performante.



# La gestion des documents électroniques (GDE)

## RAPPEL

*Monique Hallé, technicienne en informatique*

*Annik Proulx, agente de secrétariat*

*Yvan Lemieux, responsable informatique*

L'objectif de la GDE est d'avoir une méthode de classement uniforme, afin que les documents électroniques soient organisés, préservés et accessibles en tout temps pour les besoins de la DGR.

**Que classe-t-on dans GDE?** Tous les documents jugés pertinents. Une des bonnes questions à se poser est : si je suis absent, peut-on retracer et accéder facilement aux documents sur lesquels je travaille? On doit s'assurer de l'accessibilité et de la disponibilité de l'information à tous les membres de notre équipe.

**Qui classe le document?** Une entente est nécessaire entre les membres d'une équipe pour nommer une personne responsable du classement. Cette question doit obligatoirement être clarifiée!

**Les bonnes pratiques à se rappeler**

Dans les courriels, il faut privilégier les liens hypertextes aux pièces jointes dans le but de réduire le nombre de copies des fichiers et ainsi éviter d'engorger inutilement votre boîte de réception et celles de vos collègues.

Pour nommer vos différents documents, veuillez utiliser la nomenclature prédéfinie. Un des avantages à la respecter est de regrouper les types de documents à l'intérieur d'un répertoire. Vous pouvez consulter les aide-mémoires ci-dessous à ce sujet.

Pour déplacer des documents, toujours utiliser le **copier/coller**, car l'utilisation du **couper/coller** ou du **glisser sur le serveur**, risque d'entraîner une modification à la sécurité des fichiers (droits en lecture ou écriture).

La limite est de 256 caractères pour nommer les dossiers et les documents à partir de la racine jusqu'à l'extension. Les fichiers qui dépassent cette limite sont irrécupérables s'ils sont perdus ou endommagés.

### Documents de référence pour le classement dans la GDE

[Aide-mémoire sur les pratiques \(carton jaune\)](#)

[Aide-mémoire sur la justification des pratiques](#)

[Règles concernant le classement des fichiers géomatiques](#)

[Aide-mémoire sur le système de nomenclature des fichiers classés par la DGR](#)

[Aide-mémoire sur le système de nomenclature des fichiers classés par la DOI](#)

[Plan de classification ministériel](#)

[Qui fait quoi](#)

# Nouveau régime forestier

## Inventaire en régie

*Greg St-Hilaire, ing.f., M.Sc.*  
*Responsable des communications*  
*Direction générale*

Avec la venue du nouveau régime forestier, la région du Bas-Saint-Laurent a saisi l'opportunité de réaliser elle-même les inventaires commerciaux. Le travail des saisonniers a été réorganisé de façon à prioriser cette activité.

Depuis lors, nos techniciens ont prouvé qu'ils étaient en mesure de prendre des données de qualité tout en conservant une productivité des plus compétitive. Heureusement, car pour cette année, ils ont dû donner leur 200 % ! En effet, en récupérant la responsabilité de la programmation annuelle, les industriels ont demandé à avoir une certaine banque de traitements afin d'avoir une marge de manœuvre. Concrètement, cela correspondait à inventorier l'équivalent de deux années de récolte (200 %) !

À cela s'ajoute l'inventaire des peuplements qui feront l'objet d'éclaircie commerciale. En effet, avec le nouveau calcul de possibilité forestière, le volume de bois qui provient d'éclaircies commerciales va augmenter significativement. Il faut dire que ces volumes contribuent considérablement à l'augmentation de la possibilité forestière anticipée par le Forestier en chef.



Nos 10 équipes auront donc inventorié du mois de mai jusqu'à la fin du mois de novembre plus de 15 000 hectares de forêts matures et près de 2 500 hectares de forêts prématures à éclaircir. De quoi user leurs bottes et leurs vestes d'inventaire !

Je tiens d'ailleurs de source sûre que les chefs de nos deux unités de gestion sont particulièrement fiers du travail accompli.

Félicitations à nos équipes d'inventaire !!!

### Précisions sur le processus de planification :

#### Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT)

Il s'agit de l'échelle de planification à laquelle on intègre les enjeux régionaux aux stratégies d'aménagement. Ces stratégies servent entre autres d'intrants au calcul de possibilité forestière.

#### Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO)

Il s'agit de l'échelle où on prévoit les secteurs potentiels d'intervention de même que les mesures d'harmonisation locales.

#### Programmation annuelle de récolte (PRAN)

Il s'agit de l'identification des secteurs qui seront aménagés pour une année donnée. Les secteurs sont associés à une prescription sylvicole. Cette responsabilité, qui a été assumée par le MRN en 2013, retournera à l'industrie forestière afin de permettre, entre autres, la certification FSC.

# Les éclaircies commerciales au Bas-Saint-Laurent

Greg St-Hilaire, ing. f., M. Sc.  
Responsable des communications  
Direction générale

L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette des années 80' a laissé derrière elle d'immenses superficies à régénérer au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec. Le reboisement et l'aménagement de ces superficies par les intervenants de la région ont toutefois permis de transformer ce désastre naturel en un riche patrimoine forestier. Par conséquent, nous pouvons maintenant récolter les premiers fruits de nos efforts !

En effet, les arbres reboisés sont désormais à l'étroit dans leur peuplement et il importe de leur faire une place suffisante afin qu'ils puissent développer leur plein potentiel. Par ailleurs, contrairement aux aménagements passés (divers traitements de débroussaillage), les arbres reboisés, bien qu'ils ne sont pas encore matures, ont atteint une dimension marchande. Une fois dit, cela peut quand même être plus complexe qu'il n'y paraît... Deux événements importants de diffusion des connaissances ont eu lieu cet été :



Photo : Greg St-Hilaire, test de densité de reboisement épinette noire.

## 1. Dispositif de la Forêt d'expérimentation et de recherche de Madawaska

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/recherche/soutien/connaissances-recherche-soutien-foret.jsp>

Voilà pourquoi la DOI a participé le 27 juin dernier à une visite terrain qui présentait divers traitements expérimentaux d'éclaircie commerciale. Le tout a été organisé par MM. Jean Ménérier et Guy Prégent de la Direction de la recherche forestière.

Les échanges ont été nombreux et enrichissants, mais s'il fallait se limiter à quelques éléments clés, ceux-ci seraient les plus importants :

- ⇒ Il ne faut pas retarder la première éclaircie dans l'espoir de récolter de plus grosses tiges (moment de récolte optimal pour les épinettes = surface terrière de 28m<sup>2</sup>/ha).
- ⇒ Les plantations denses nécessitent un plus grand nombre d'éclaircies et génèrent des bois de plus petite dimension.
- ⇒ L'élagage des tiges éclaircies est préférable si la résistance mécanique est la qualité recherchée.



Photo : Greg St-Hilaire, test de densité de reboisement épinette noire.

## 2. Colloque - L'éclaircie commerciale : un outil de développement économique et d'aménagement forestier durable

Désormais, en plus de la matière ligneuse, on souhaite aussi que nos forêts produisent des habitats pour la faune et la flore. Compte tenu de l'importance des plantations au Bas-Saint-Laurent, particulièrement là où elles sont agglomérées, certains peuplements pourraient être aménagés de manière à remplir davantage de fonctions écologiques qu'une plantation traditionnelle.

C'est dans ce contexte que, le 4 septembre dernier, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent a présenté un colloque sur l'éclaircie commerciale. Cela a permis d'échanger avec une centaine d'intervenants du milieu sur les enjeux et les opportunités liés aux plantations :

- ⇒ La mécanisation des travaux.
- ⇒ L'aménagement faunique.
- ⇒ L'aménagement écosystémique (instauration d'une structure irrégulière par exemple).
- ⇒ Le panier de produits en fonction du type de coupe.

Merci aux gens du MRN qui ont participé à l'évènement à titre de conférenciers ou de personnes ressources : MM. Mario Gibeault, Jean Lamoureux, Jean-Pierre Jeté, Stéphane Tremblay et Luc Gagnon.

Pour plus d'information sur ces deux évènements et les divers résultats, n'hésitez pas à me contacter !



Photo : Isabelle Rioux (CRÉ BSL) dispositif du lac Castor.

# Rencontre annuelle des employés

Carol Lizotte  
Adjoint au directeur général  
Direction générale



Photo : Donald Otis, présentation de Luc Lavallée sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

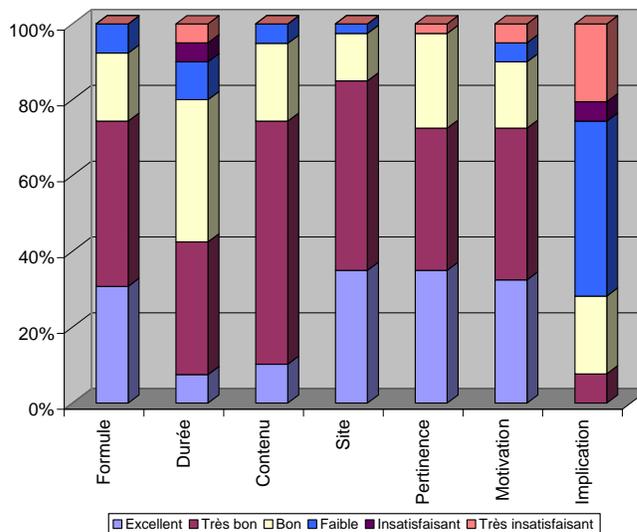
Le 24 septembre dernier se tenait, au parc national du Lac-Témiscouata, la rencontre annuelle des employés de la Direction générale. En début de matinée, dame nature nous laissait entendre que la journée serait plutôt humide et froide. Cependant, elle a enfin collaboré dès l'arrivée des employés au parc national en faisant cesser ses gouttelettes.

Cette journée fut bien remplie en émotions, que ce soit par la randonnée extrême en autobus, les prestations exemplaires des présentateurs, l'activité de reconnaissance lors du « 5 à 7 », le numéro d'humour de l'animateur de la journée (notre Yvon Deschamps régional) ou la dégustation des produits locaux de Sainte-Rita.

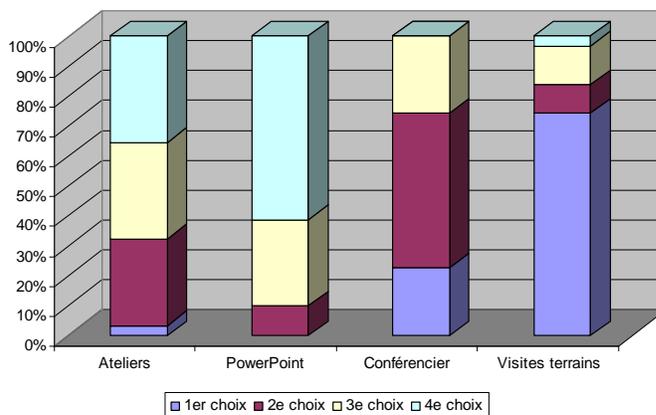
Au cours des dernières semaines, un sondage a été transmis aux employés de la DGR afin de permettre au prochain comité organisateur de préparer un événement qui répondra le plus possible aux aspirations de l'ensemble du personnel. Avec un taux de réponse de plus de 50 %, le comité organisateur est très satisfait du niveau de participation au sondage. Nous vous disons MERCI pour vos commentaires et suggestions. En résumé, les points forts sont le choix du site (parc national) et le contenu de la journée (mélange de visites et de présentations) et les points à améliorer sont la durée (trop long) et la formule utilisée depuis quelques années (sorties extérieures avec repas froid).

Les deux graphiques ci-dessous représentent les réponses obtenues :

Graphique 1 : Satisfaction des employés lors de la rencontre annuelle.



Graphique 2 : Intérêt des employés pour les prochaines rencontres.



Le comité organisateur est heureux d'avoir contribué, avec la direction, à l'élaboration de cet événement. Il tient à remercier les présentateurs pour leur disponibilité et leur engagement de même que les employés pour leur grande participation.

Le comité organisateur : France, Martine, Sonia, Carol, Gérald, Greg.

# Des départs— Des jubilaires— Des arrivées

## *Départs à la retraite*

Après plusieurs années de labeur parmi nous, il nous quittent pour une nouvelle vie :

9 avril	Yvon Gagné
17 avril	Jacynthe Deschênes
9 mai	Lévis Côté
20 juin	Bertrand Lavoie
27 juin	René Plante
10 septembre	Conrad Proulx

À tous, nous leur souhaitons une retraite pleine de santé et des projets pour agrémenter leurs journées ensoleillées avec leurs proches.

## **25 années de service :**

Sonia Bernier  
Diane Chénard  
Marielle D'Astous  
Patrice Caron  
Georg Couture  
Daniel Gauthier  
René Isabel

## *Des arrivées*

Lise Marie Perron se joindra à l'équipe de la Direction des opérations intégrées à titre d'agente de secrétariat occasionnelle. Son entrée en fonction est prévue pour le 5 décembre prochain. Son souci du travail bien fait et de l'atteinte de ses objectifs seront un plus pour l'organisation.

Cindy Castonguay vient porter main forte à l'équipe de l'Unité de gestion du Grand-Portage. Cette agente de secrétariat est entrée en fonction le 18 novembre dernier. Bienvenue parmi nous !

Stéphane Durette obtient sa permanence, le 7 octobre, au poste de technicien en foresterie à la Division des opérations forestières à l'Unité de gestion du Bas-Saint-Laurent. Stéphane détient un solide bagage lié à la planification forestière, au suivi des opérations de récolte et aux inventaires forestiers.

Mélanie Rioux est nommée responsable de l'environnement local à l'Unité de gestion du Grand-Portage le 1<sup>er</sup> octobre. Mélanie est détentrice d'une forte expérience en analyse, en organisation du travail et en communication.

Arnold Van Gheluwe est promu le 2 juillet, au poste de coordonnateur régional pour le suivi des travaux sylvicoles. Cet excellent collaborateur saura mettre à contribution son efficacité et son expérience dans ses fonctions à la Direction des opérations intégrées.

Robert Savoie se joint à l'équipe de la Direction des opérations intégrées le 17 juin à titre de responsable de la Division de l'aménagement forestier. Il sera, sans contredit, un excellent conseiller qui saura mener à bien les tâches associées à ce nouvel emploi.

David Soucy devient le responsable du bureau local d'Amqui le 21 mai. Son dynamisme et sa connaissance de la réalité du travail terrain seront un atout pour toute l'équipe.



*Pierre Pettigrew, biologiste  
Coordonnateur environnement régional  
Direction générale*

## L'amélioration continue

L'amélioration continue est le principe directeur de la norme ISO 14001 et de notre système de gestion environnementale (SGE). Sans engagement ni mise en œuvre du principe d'amélioration continue, la certification ISO 14001 n'est pas possible.

Concrètement, où en sommes-nous en matière d'amélioration continue ? Près de nous, les comités de santé et de sécurité au travail ont mis à jour les plans de prévention respectifs des établissements d'Amqui, de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Ces mises à jour sont périodiquement effectuées en fonction :

- ⇒ Des nouveaux outils disponibles.
- ⇒ Des résultats des simulations de situations d'urgence.
- ⇒ Du nouveau Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier.

En bref, l'amélioration continue, ça signifie de ne pas dormir sur ses lauriers, s'ajuster aux circonstances et ne pas faire deux fois la même erreur.

Après une première saison d'opérations forestières, les premiers résultats de mise en œuvre incitent la haute direction du Secteur des opérations régionales (SOR) à redéfinir le domaine d'application du SGE en fonction des activités que nous réalisons réellement. Le nouveau domaine d'application touchera :

- ⇒ La planification forestière des unités d'aménagement.
- ⇒ La gestion des droits forestiers.
- ⇒ La réalisation du suivi et du contrôle.

Par conséquent, toutes les activités liées à la récolte des bois, aux travaux sylvicoles et à la voirie seront exclues parce qu'elles sont considérées dans les systèmes de certification des entreprises d'aménagement conformément à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Toute cette démarche découle d'un besoin de définir un SGE approprié à la nature, à la dimension et aux aspects environnementaux des activités du SOR en matière d'aménagement durable des forêts.

En conclusion, la révision du domaine d'application du SGE du SOR n'est que le début d'une nouvelle boucle d'amélioration continue. En fonction des changements apportés, l'ensemble de nos processus de travail sera revu, mis en œuvre et contrôlé en vue d'une évaluation et ainsi repartir le cycle.



Photo : Diane Chénard, martelage d'érablière

# Vie sociale

## Des bons coups

« Viens vivre la forêt »



Photo : France Roy, présentation de la photo-interprétation 3D par Jean-Guy Dionne.

Félicitations à nos collègues Jean-Guy Dionne et France Roy qui nous ont fièrement représentés, le 1<sup>er</sup> octobre, lors de la journée « Viens vivre la forêt » qui s'est tenue à Causapscal. Cette activité dont l'objectif était de présenter les métiers forestiers aux jeunes des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire a été un véritable succès. Le principal intérêt de la journée a été, de façon incontestée, « la photo-interprétation 3D ». Les jeunes étaient surpris de constater la versatilité d'un tel outil et les échanges avec les élèves se sont avérés très dynamiques. Le Ministère était présent à cette activité pour une troisième année.

Sincères félicitations à vous deux !!!

La Pépinière de Sainte-Luce remporte le Grand Prix santé et sécurité du travail 2013 \*

Ce prix a été décerné à la pépinière de Sainte-Luce pour avoir fabriqué un taille-haie muni d'un bac de récupération des résidus à l'avant du tracteur. C'est en collaboration avec le comité de santé et sécurité que la pépinière a trouvé cette solution pour éliminer les risques d'accident du travail et de maladie professionnelle dans son milieu de travail. Ce nouvel équipement élimine l'utilisation régulière de la fourche, au grand bonheur des travailleurs.

*\* Ce prix permet aux travailleurs et aux employeurs de faire connaître les initiatives qu'ils prennent, moyens de prévention novateurs, adaptation d'équipements ou méthodes de travail sécuritaires pour éliminer les dangers présents dans leur milieu de travail.*

Pour plus de détails :

[www.csst.qc.ca/salle\\_de\\_presse/actualites/2013](http://www.csst.qc.ca/salle_de_presse/actualites/2013)



Lauréat Organismes publics - MRN - Pépinière Sainte-Luce - On reconnaît sur la photo Mario Perreaut, Daniel Dubé, Martin Lévesque, Denise Rioux de la Pépinière Sainte-Luce, Michel Després, (CSST), Nicole Bérubé, de la Pépinière Sainte-Luce, Luc Lepage (CSST) et Mona Saint-Jean (CSST).

## Vie sociale

### *Comité social*

#### **Invitation au party de Noël du MRN**

C'est avec plaisir que le comité social vous invite (seulE ou accompagnÉ) au party de Noël du MRN qui aura lieu le jeudi 5 décembre à 17 h au centre communautaire de Nazareth.

Laissez-passer obligatoire : votre bonne humeur et votre belle énergie !!!



Coordination et conception  
*Communications DGR-01*

*Martine Landry  
Greg St-Hilaire*